

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 13

Artikel: Montaigne en Suisse : [1ère partie]
Autor: Montaigne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

MONTAIGNE EN SUISSE

I

On sait que Montaigne, l'illustre auteur des *Essais*, traversa la Suisse en 1580, en allant faire une tournée de villes d'eau en Italie. Il a laissé de ce voyage un journal écrit moitié en français, moitié en italien, et qui renferme de bien curieuses pages sur les mœurs des Suisses du XVI^e siècle, sur leurs costumes, l'aspect des villes, les hôtelleries et particulièrement sur les bains de Baden. Montaigne avait 47 ans lorsqu'il se décida à quitter son château pour courir le monde. Il était accompagné d'un de ses frères cadet, le sieur de Mattecoulon, et de trois autres jeunes gentilhommes : son beau-frère de Caselis et MM. d'Estissac et du Hautoy. Tandis que ces jeunes gens ne songeaient qu'à s'amuser de leur mieux, lui s'intéressait à toutes les particularités des bourgades et des pays où le menait sa fantaisie. Dédaignant les grandes routes, il aimait à se promener dans les lieux ignorés de lui, l'âme ayant, disait-il, « une continuelle excitation à remarquer des choses inconnues et nouvelles. » Loin d'être imbu de ces préjugés qu'on reproche aux Français de trop laisser voir, il comparait les usages des peuples étrangers aux leurs, et quand les premiers lui paraissaient préférables, il en convenait sans hésiter.

Bâle est la première ville de Suisse que visita Montaigne. Elle lui plut fort. Comme il était à table, à l'hôtel, le Conseil de la ville lui envoya du vin par un de ses officiers, lequel, selon une coutume qui ne s'est pas perdue, lui fit une longue harangue. « M. de Montaigne répondit fort longtemps, étant découverts les uns et les autres, en présence de plusieurs Allemands et Français qui étaient au poile avec eux. L'hôte leur servit de truffement. »

Les Suisses, dit Montaigne, sont « somptueux en poiles, c'est-à-dire, en salles communes à faire le repas » ; et il décrit par le menu l'aménagement de ces pièces ainsi que le service de la table : « En chaque salle, il y aura volontiers cinq ou six tables équipées de bancs, là où tous les hôtes dînent ensemble, chaque troupe en sa table. Les moindres logis ont deux ou trois telles salles très belles. Elles sont fort percées et richement vitrées. Mais il paraît bien qu'ils ont plus de soin de leurs dîners que du demeurant ; car les chambres (à coucher) sont bien chétives. Il n'y a jamais de rideaux aux lits, et toujours trois ou quatre lits, tous joignant l'un à l'autre. » Ils sont si élevés que « communément on y monte par degrés, et ont quasi partout des petits lits au-dessous des grands ». La propreté n'était pas leur qualité principale : « Bien-heureux qui peut avoir un linceul blanc ! Le chevet, à leur mode, n'est jamais couvert de linceul et n'ont guère autre couverture qu'une coite, cela bien sale. Nulle cheminée, et ne se chauffe-t-on qu'en commun et aux poiles, car ailleurs n'ont nouvelles de feu, et trouvent très mauvais qu'on aille en leur cuisine. »

Montaigne y pénétra pourtant ; il vit que

« quasi toutes leurs broches se tournent par ressorts ou par moyen des poids, comme les horloges, ou bien par certaines voiles de bois de sapin, larges et légères, qu'ils logent dans le tuyau de leurs cheminées, qui roulent d'une grande vitesse au vent de la fumée et de la vapeur du feu et font aller le rôti mollement et longuement. Ces moulins à vent ne servent qu'aux grandes hôtelleries, où il y a grand feu. »

Si Montaigne ne félicite pas les aubergistes suisses de leurs lits, il se plaît à reconnaître leurs vertus culinaires ; « Ils sont excellents cuisiniers, notamment de poisson... Les moindres repas sont de trois ou quatre heures, et à la vérité ils mangent aussi moins hâtivement que nous et plus sainement. Ils ont grande abondance de toutes sortes de vivres de chair et de poisson et couvrent fort somptueusement les tables, au moins la nôtre... Ils ne se servent jamais d'eau à leur vin, et ont quasi raison ; car leurs vins sont si petits, que nos gentilhommes les trouvaient encore plus faibles que ceux de Gascogne fort baptisés. » Cette diversité d'usage plaît à Montaigne ; ainsi qu'il le dit dans ses essais : « Je haïrais autant un Allemand qui mit de l'eau au vin, qu'un Français qui le boirait pur. »

Montaigne alla présenter ses hommages à Félix Plater, le fameux médecin et botaniste bâlois qui faillit être écharpé à Mézières, par les brigands du Jorat. Sa maison était « la plus peinte et enrichie de mignardises qu'il est possible de voir. Entre autres choses, il dresse un livre de simples qui est fort avancé ; et au lieu que les autres font peindre les herbes selon leurs couleurs, lui a trouvé l'art de les coller toutes naturelles si proprement sur le papier, que les moindres feuilles et fibres y apparaissent comme elles sont, et il feuillette son livre sans que rien en échappe, et y montra des simples qui y étaient collés, il y avait plus de vingt ans. Nous vîmes aussi, et chez lui et en l'école publique, des anatomies entières d'hommes morts qui se tiennent. »

Plater rendit sa visite à Montaigne. Il était accompagné du juriconsulte François Hotman, que ses élèves sauvèrent du massacre de la Saint-Barthélemy et qui se retira d'abord à Genève, puis à Bâle. D'autres personnes de qualité se joignirent ensuite à eux. Au souper, la conversation étant tombée sur la religion, Montaigne jugea que ce monde était « mal d'accord, les uns se disant Zwingliens, les autres Calvinistes, et les autres Martinistes » (c'est-à-dire Luthériens, de Martin Luther). On l'avertit même que plusieurs « couvaient encore la religion romaine dans leur cœur. » D'autres se plaignirent à Montaigne « de la dissolution des femmes et ivrognerie des habitants. »

(A suivre.)

Les temps changent. — Deux dames se lamentaient l'autre jour, dans un magasin, sur la dureté du temps.

Un brave paysan, charron et tourneur, qui se

trouvait là, interrompt tout à coup cette conversation.

— Eh ! ma foi, les femmes d'aujourd'hui sont bien toutes les mêmes. Ma pauvre mère, qui manquait souvent de bois pour allumer son feu, chantait tout le jour des cantiques. Tandis que une femme qui a au moins trois espèces de « rebibes » à sa disposition passe sa vie à marionner.

LES « FRUITARIENS »

Ce n'est pas, certes, que nous accordions croyance à ces théories innombrables des savants, voulant à tout prix nous imposer des méthodes de vivre et des régimes alimentaires « normaux », sous prétexte de nous assurer une existence pour le moins égale à celle de feu Mathusalem. Que ces messieurs, dont la haute science ne souffre pas de contradiction, se mettent d'accord entre eux ; alors seulement, on pourra peut-être accorder quelque crédit à leurs théories.

En attendant, qu'ils nous laissent donc vivre à notre guise et nous fassent grâce de leur sollicitude importune. Il semble vraiment qu'ils aient pris à tâche de nous priver de tous les petits plaisirs de l'existence, dont l'abus seul est nuisible, quoiqu'en puissent dire tous les savants du monde.

Après le régime végétarien, le régime de l'eau claire, le régime lacté, le régime des œufs, le régime farineux, etc., etc., préconisés, combattus, abandonnés, repris, mitigés, combinés par messieurs les savants, voici un nouveau venu, le régime « fruitarien ».

On nous déclare très sérieusement que quiconque veut se bien porter et braver les maladies doit manger des fruits et pas autre chose que des fruits.

La première question qui se pose est donc de savoir si un homme qui se mettrait au régime exclusif des fruits pourrait y trouver les substances alimentaires nécessaires à l'entretien de son organisme.

Or, la chose est parfaitement jugée pour les fruits frais de nos jardins. A eux seuls, ni les fruits à pépins, comme les pommes ou les poires, ni les fruits à noyau comme les prunes, les abricots et les pêches, ni les fruits à baies comme le raisin, les groseilles, les figues, ne sauraient nourrir d'une façon convenable un homme qui travaille. Pour se nourrir exclusivement de ces fruits il faudrait en ingérer quelque chose comme 15 kilogrammes par jour ! Non seulement ce serait très coûteux, mais l'ingestion d'une telle masse de fruits causerait encore infailliblement de graves accidents.

On pourrait, paraît-il, s'accommoder d'un régime combiné de fruits aqueux ci-dessus indiqués et de fruits oléagineux, noix, amandes, noisettes, etc. Mais enfin, si on peut vivre de fruits, quels sont à proprement parler les avantages d'un tel régime ?

A cette question, on nous répond que l'eau qui existe dans les fruits frais n'est peut-être pas